

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de BESANCON

Commune de
VUILLAFANS

Nombre de membres

- en exercice : 15
- présents : 9
- votants : 13
- ayant donné procuration : 4
- absents excusés : 6
- absents : 0
- exclus : 0

Date de convocation :
02/04/2022

Objet de la délibération :

Vote pour l'admission en non-valeur de titres de recettes du budget eau de l'année 2019

**Extrait du registre
des délibérations de la Commune**

Séance du 08 /04/ 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le 08 avril à 20 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de VUILLAFANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 02/04/2022.

Sous la présidence de M. Claude CURIE, Maire.

Présents : Céline BOUVERET, Patrick CHANUSSOT, Claude CURIE, Michelle HOUSER, Jean-Benoît LAMBERT, Stéphane MEREL, Sylvie PERRET-GENTIL, Olivier THOURIN, Bernard WOZNY.

Absents excusés : Anne-Lise BOESINGER (procuration à Céline BOUVERET), Yves GAMELON (procuration à Claude CURIE), Remi JEANNINGROS (procuration à Sylvie PERRET-GENTIL), Alain KIBLER (procuration à Stéphane MEREL), Benjamin DOLE, Marie-Thérèse CRETIN-GUTH.

Absents :

Secrétaire de séance : Sylvie PERRET-GENTIL.

Président de séance : M. le Maire, Claude CURIE.

ANNULE ET REMPLACEMENT LA DELIBERATION /DCM 2022-04-30

M. le Maire informe le conseil municipal que sur proposition de Mme la Trésorière par mail explicatif en date du 30 mars 2022 relatif à la demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables concernant le budget eau, il convient :

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivant dont la liste et jointe en annexe.

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes de 2019, s'élève à 69,28 euros.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget eau de l'exercice en cours de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré à Vuillafans, le 08 avril 2022.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme, **M. le Maire, Claude CURIE,**